



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT118525-C230720**

2. Nom et adresse de l'opérateur

LA MALTERIE DES VOLCANS
ZAC DES COUSTILLES
63340 ST GERMAIN LEMBRON

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme
de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés

Céréales crues : blé, orge, seigle, sarrasin, millet, avoine

Produits d'autres activités du travail des grains

Malt d'avoine

Malt d'orge

Malt d'orge fumé

Malt de blé

Malt de millet

Malt de sarrasin

Malt de seigle

Radicelles de céréales : blé, orge, seigle, sarrasin, millet, avoine

Opération de façonnage réalisée pour un tiers

Maltage à façon

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Process conforme au mode de production
biologique

6. Période de validité : Du 26/10/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 26/10/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 22/12/2021
Pour le Président, Laurent Croguennec